

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES 2010-04

Le 27 mai 2010

La Section locale et l'Employeur ont prévu de nouvelles dates pour continuer les discussions pour cette ronde de négociations collectives. Nous nous réunirons de nouveau pendant la semaine du 21 juin. Les rencontres prévues pour mai ont dû être reportées à cause de questions personnelles.

Puisque l'option de recourir à l'arbitrage est toujours pertinente, le Comité de négociations vous demande l'autorité de choisir cette option si requis. L'entente pour recourir à l'arbitrage sera discutée pleinement avec le Comité de la convention collective avant de prendre une décision.

Le processus de vote débutera le 28 mai 2010 et continuera pour trois semaines jusqu'à minuit le 18 juin 2010. Afin de trouver une meilleure façon de faire les choses, cette initiative se déroulera en-ligne par l'entremise du site Web de la Section locale 2245. Ce processus de vote en-ligne en est un de deux étapes. La première étape est de vous inscrire en complétant tous les champs sur la page d'inscription. Lorsque vous soumettez votre inscription, votre information est acheminée par courriel à M. Ron McCrea, le président d'élections. Le président d'élections comparera l'information que vous avez soumise à la liste de membres de la Section locale 2245 ainsi qu'à la liste de paie de NAV CANADA. Après vérification de votre information, le président d'élections produira un numéro de vote de six (6) nombres pour vous. Ce numéro d'inscription vous sera retourné à l'adresse courriel que vous aurez soumise lors de l'inscription. Ce courriel contiendra aussi un lien au site Web pour voter. Il pourrait prendre jusqu'à deux (2) jours pour recevoir votre code d'inscription par courriel. Il est très important de noter: les codes d'inscription **NE SERONT PAS** acheminés aux adresses courriel de **NAV CANADA**. Si vous ne possédez pas de compte personnel/privé de courriel, veuillez contacter le président d'élections directement pour un processus alternatif.

La deuxième étape est de voter. En utilisant le lien Web fourni, inscrivez votre numéro d'inscription que vous avez reçu par courriel sur la page de vote. Inscrivez votre vote, ensuite cliquez sur le bouton Soumettre. Seulement un vote est permis pour chaque numéro d'inscription. Seulement le premier vote reçu pour chaque numéro d'inscription sera compté.

Les membres sont fortement encouragés à contacter leurs représentants directement pour les dernières nouvelles et pour confirmer les informations les plus récentes en négociations.

Le Comité de négociations, Spécialistes de la Circulation Aérienne,
Section locale 2245 TCA-Canada